



Confrérie Marie Reine des Cœurs

✉ 25, rue François-Bruneau F - 44000 NANTES ☎ 06.38.79.52.73.

La prière du soir de la *Retraite mariale montfortaine*

Le mot de l'aumônier

Chers membres et amis,

La prière du soir de la *Retraite mariale montfortaine* est pratiquée dans la même perspective que la prière du matin : il faut **mettre Marie au principe même de notre prière**¹ non pas seulement à la fin comme c'est trop souvent le cas, même dans les meilleurs livres de piété. Voici quelques suggestions.

Le vrai dévot commencera par se mettre en présence de la Vierge Marie et par la saluer². Ce préambule étant fait, il sera bon de diviser cette prière du soir en trois parties.

La **première partie** sera consacrée à l'**action de grâce** pour les bienfaits reçus de Dieu. - Au plan temporel, pensons aux bienfaits élémentaires : à la vie et à la santé, au manger et au boire, au vêtement et au logis, et à tout ce qui a pu nous permettre de faire notre devoir d'état. Pensons à tout ce qui a été cause de joie, comme le devoir d'état bien accompli, une rencontre entre amis, ou, plus simplement, le beau temps. - Au plan surnaturel, on remerciera Dieu de toutes les grâces reçues : la messe et la communion, le chapelet ou le rosaire récité, l'oraison et les autres prières accomplies, les œuvres de miséricordes temporelles ou spirituelles réalisées. Les âmes les plus avancées remercieront aussi Dieu des croix reçues dans la journée. Cette liste n'est pas exhaustive. Il s'agit, dans tous les cas, de rapporter à Dieu tous les bienfaits de la journée, même des occasions de souffrir, et de Le remercier.

C'est le moment de se souvenir de la consécration à Jésus par Marie. Même si tout a été consacré dès le départ, il n'empêche que l'âme accumule au jour le jour les mérites et satisfactions abandonnés à la Vierge Marie. C'est donc le moment, non pas de compter ses mérites, mais de venir offrir à notre Mère et Maîtresse le petit pécule de la journée, selon cette parole du Père de Montfort : « *Mettez, versez dans le sein et le cœur de Marie tous vos trésors, toutes vos grâces et vertus.* »³

Dans les pratiques particulières du saint esclavage, le Père Grignon dit que les vrais dévots « *diront souvent le Magnificat.* »⁴ C'est ici le moment privilégié pour le faire. Il faut demander à la Sainte Vierge de chanter de nouveau son *Magnificat* pour nous devant Dieu et nous unir à elle par notre récitation. Nous entrerons ainsi dans ses sentiments d'humilité, de reconnaissance et d'action de grâce.

La **deuxième partie** porte sur l'**examen de conscience**. Il sera bon de commencer par la célèbre prière de saint Bernard : *Souvenez-vous, ô très miséricordieuse Vierge Marie, qu'on n'a jamais entendu dire qu'aucun de ceux qui ont eu recours à votre protection, imploré votre assistance et réclamé votre intercession, ait été abandonné. Animé d'une pareille confiance, j'accours vers vous, ô Vierge des vierges, ô ma Mère, je viens à vous, et gémissant sous le poids de mes péchés, je me prosterne à vos pieds. Ô Mère du Verbe incarné, ne méprisez pas mes prières, mais écoutez-les favorablement, et daignez les exaucer. Ainsi soit-il.* Il s'agit ensuite de passer de nouveau en revue notre journée pour l'examiner et demander à l'Immaculée de nous montrer, dans tous ces bienfaits reçus, les désordres que nous y avons introduits par notre faute. Normalement, un vrai dévot ne pêche plus mortellement⁵. Mais, puisque *le juste pêche sept fois le jour*, il faudra faire l'effort de ne pas s'arrêter avant d'être arrivé au nombre indiqué par le Saint-Esprit Lui-même dans l'Écriture Sainte⁶. Au terme de l'examen, demander à la Mère de Miséricorde la grâce de réciter un bon **acte de contrition**.

La **troisième et dernière partie** sera consacrée à **lire et méditer un passage du *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge***⁷. Pratique excellente pour assimiler petit à petit le saint esclavage et préparer le quart d'heure d'oraison du lendemain. ✍

Abbé Guy Castelain+

⁴ VD 255.

⁵ Relire VD 97-100 et VD 102.

⁶ Livre des *Proverbes*, chapitre 24, verset 16. Pour les scrupuleux, ne pas suivre cette règle, mais obéir aux directives du confesseur ou du directeur spirituel.

⁷ Relire le bulletin n° 66 du mois d'avril 2010. Le *Traité* ne comportant que 273 paragraphes, il suffit d'une année scolaire environ pour le parcourir entièrement. Dans la retraite mariale montfortaine, ce point est remplacé par d'autres exercices : Petite couronne, Chemin de Croix, etc.

¹ Voir le bulletin n° 101 du mois de juin 2013.

² Par l'*Ave Maris Stella* ou, par exemple et suivant le temps liturgique, par le *Salve Regina*, l'*Ave Regina Coelorum*, le *Regina Coeli*, etc.

³ *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge* [VD], n° 178.

Les dogmes de Foi du Mystère de Marie



La véritable et parfaite dévotion à la Sainte Vierge ne doit pas reposer premièrement ou principalement sur les révélations privées, mais bien sur le dogme catholique, c'est-à-dire sur les **quatre solides fondements** qui sont exposés ci-dessous. Le premier dogme concerne l'entrée dans le monde et le quatrième se rapporte à la sortie de ce monde de la très sainte Vierge Marie. Les deuxième et troisième dogmes concernent sa prédestination et sa vocation de Mère virginale de Dieu. La Maternité divine et virginale est la clef du Mystère de Marie.

❖ Marie est l'Immaculée Conception :

Dès le moment de sa conception, Marie a été préservée du péché originel, en prévision des mérites du Christ (appliqués par avance), parce qu'elle était appelée à devenir la Mère de Dieu. C'est une vérité qui a été érigée en dogme par Pie IX, le 8 décembre 1854 : *La bienheureuse Vierge Marie a été, dans le premier instant de sa conception, par une grâce et une faveur singulières du Dieu tout-puissant, en vue des mérites de Jésus-Christ, Sauveur du genre humain, préservée intacte de toute souillure du péché originel.*

Avec l'Eglise, je prie par l'intercession de Marie Immaculée : *Dieu qui par la conception immaculée de la Vierge avez préparé à Votre Fils une demeure digne de Lui, daignez par l'intercession de celle que Vous avez préservée de toute tache, en considération déjà de la mort de ce Fils, nous faire parvenir, purs nous aussi, jusqu'à Vous. Par le même Jésus-Christ, Votre Fils, Notre-Seigneur (oraison de la fête du 8 décembre).*

❖ Marie est la Mère de Dieu :

Marie est la Mère de Jésus-Christ, qui est la deuxième personne de la Sainte Trinité. Car c'est d'elle qu'Il a pris sa chair. C'est un dogme proclamé au concile d'Ephèse en 431 : *Si quelqu'un ne confesse pas que l'Emmanuel est vraiment Dieu et que, pour cette raison, la Sainte Vierge est Mère de Dieu (car elle a enfanté selon la chair le Verbe de Dieu fait chair), qu'il soit anathème.*

Avec l'Eglise, je prie par l'intercession de Marie, Mère de Dieu : *Dieu qui avez voulu que, selon la parole de l'ange, Votre Verbe prît chair dans le sein de la bienheureuse Vierge Marie, faites, nous Vous en supplions, que la croyant réellement Mère de Dieu, nous ayons auprès de Vous l'appui de*

son intercession. Par le même Jésus-Christ, Votre Fils, Notre-Seigneur (oraison de la fête du 25 mars).

❖ Marie est restée toujours Vierge :

Marie conçut et enfanta son Fils sans lésion de sa virginité et elle demeura vierge après la naissance de Jésus. A plusieurs reprises, l'Eglise a défendu ce dogme contre toutes sortes d'attaques. Par exemple, le 2^o concile de Constantinople en 553 : *Si quelqu'un ne confesse pas deux naissances du Fils de Dieu, l'une avant les siècles, du Père, intemporelle et incorporelle, l'autre aux derniers jours, de Celui même qui, descendu du Ciel, s'est incarné dans Marie sainte et glorieuse, Mère de Dieu toujours vierge, et qui est né d'elle, qu'il soit anathème.* Ou encore, le concile du Latran en 649 : *Si quelqu'un ne confesse pas, selon les saints Pères, que Marie sainte, toujours vierge et immaculée, est, en un sens propre et véritable, Mère de Dieu, elle qui, à la fin des siècles, a, sans semence humaine, conçu spécialement et vraiment du Saint-Esprit le Dieu Verbe Lui-même, né de Dieu le Père avant tous les siècles, et qui L'a enfanté sans que se corrompe sa virginité, demeurée inaltérable même après l'enfantement, qu'il soit condamné.*

Avec l'Eglise, je prie par l'intercession de Marie toujours Vierge : Seigneur, daignez nous accorder, à nous vos serviteurs, de jouir toujours de la santé de l'âme et du corps ; et par la glorieuse intercession de la bienheureuse Marie toujours Vierge, délivrez-nous des tristesses de la vie présente, et donnez-nous d'avoir part aux joies éternelles. Par Jésus-Christ, Notre-Seigneur (oraison des *Litanies de la Sainte Vierge*).

❖ Marie a été élevée au Ciel :

Le dogme de l'Assomption a été proclamé par Pie XII, le 1^{er} novembre 1950. Il assume les trois dogmes précédents : *L'Immaculée Mère de Dieu, Marie toujours Vierge, après avoir achevé le cours de sa vie terrestre, a été élevée en corps et en âme à la gloire céleste.*

Avec l'Eglise, je prie par l'intercession de Marie, Mère de Dieu : *Dieu éternel et tout-puissant, qui avez élevé à la gloire du Ciel, en son corps et en son âme, Marie, la Vierge immaculée, Mère de Votre Fils ; faites que, sans cesse tendus vers les choses d'en haut, nous méritions d'avoir part à son triomphe. Par le même Jésus-Christ, Votre Fils, Notre-Seigneur (oraison de la fête du 15 août).*

Ces **quatre dogmes** doivent être les **quatre colonnes** sur lesquelles repose toute véritable dévotion à la Sainte Vierge. Cependant, d'autres vérités mariales, non encore définies, viennent encore étayer la vraie dévotion : sa Maternité spirituelle, la Corédemption, sa Médiation et sa Royauté universelle.

Le Traité de la vraie dévotion commenté



par le Père Plessis, *s.m.m.*

Rappel du plan : introduction (1-13). **Partie I.** De la vraie dévotion en général (14-119). - Chapitre I. Nécessité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge (14-59). - **Chapitre II. Nature de la vraie dévotion à la Sainte Vierge** (60-119). - Article I. Les vérités fondamentales (61-89).- **Article II. Marques essentielles de la vraie et de la fausse dévotion à Marie** (90-114).

Section I Les marques de la fausse dévotion (92-104)

Il n'y a d'inaccessible à la corruption que ce qui est totalement bon ou totalement mauvais. Or, le bien n'est sans mélange qu'au Ciel, et le mal n'est complet qu'en enfer. Sur terre, le bien est nécessairement corruptible. Mais la corruption même qui s'acharne contre lui, est une preuve de sa bonté. Car, dit saint Thomas¹, de même que toute privation s'appuie sur un fondement qui est l'être, de même tout mal est fondé sur quelque bien, et toute fausseté sur quelque vérité. S'il y a une fausse dévotion à la Sainte Vierge, il faut aussi qu'il y en ait une véritable dont elle soit la corruption.

De plus, il est impossible qu'une dévotion soit fausse à tous les points de vue à la fois, comme il est impossible au mal universel d'exister ici-bas sans se détruire lui-même². Il est également impossible qu'un homme, si méchant soit-il, fasse la guerre en même temps à toutes les vertus, car il faut nécessairement qu'il aime quelque bien.

Il en résulte qu'au lieu d'avoir une fausse dévotion universelle, où rien ne soit bon et tout soit à rejeter, on rencontre plutôt des fausses dévotions, distinguées d'après le principe auquel elles s'opposent ou d'après le bien particulier dont elles sont la privation.

Le Père de Montfort en énumère sept. Le Père Crasset en trouve huit et ne les donne pas dans le même ordre. Elles ne sont pas non plus absolument les mêmes chez les deux auteurs.

Pour le Père Crasset, il y a : 1° les dévots superstitieux ; 2° les dévots hypocrites ; 3° les dévots timides et scrupuleux ; 4° les dévots superbes ; 5° les

dévots présomptueux ; 6° les dévots inconstants ; 7° les dévots scandaleux ; 8° les dévots voluptueux et impudiques. Il ne tient du reste pas trop à cet ordre, car après les avoir énumérés ainsi, il change dans le développement et met les dévots superbes en avant dernier lieu.

Pour le Père de Montfort, il y a : 1° les dévots *critiques* par défaut de jugement basé sur l'orgueil de l'esprit ; 2° les dévots *scrupuleux* par défaut de jugement basé sur la timidité et l'ignorance ; 3° les dévots *extérieurs* par manque d'application de l'esprit aux pratiques de dévotion ; 4° les dévots *présomptueux* par faiblesse de la volonté et attachés à la passion, malgré une foi très vive ; 5° les dévots *inconstants* par suite de l'instabilité naturelle de la concupiscence ; 6° les dévots *hypocrites* qui rougissent de leurs péchés, ne veulent pas les abandonner, mais veulent se couvrir extérieurement sous le masque de la dévotion à Marie ; 7° les dévots *intéressés* qui ne pensent à Marie que par cupidité naturelle.

Les trois premières fausses dévotions sont donc basées sur un défaut de *l'esprit* et les quatre autres sur un défaut de la *volonté*.

Tout en dépendant probablement de Crasset, Montfort est à la fois plus logique, plus complet et plus concis. Présomptueux, scandaleux, impudiques ne font qu'un pour lui. En parlant des dévots critiques, il a l'occasion d'englober tout ce que Crasset met sous les titres : dévots superstitieux et dévots superbes. Il ajoute les dévots extérieurs et les dévots intéressés dont le Père Crasset ne parle pas.

A suivre.

Retraites mariales montfortaines 2013



❖ Retraite à L'Etoile du Matin (57)

du 22 au 27 juillet 2013 (mixte, 36 places)

Renseignements et inscriptions :
L'Etoile du Matin ☎ 03.87.06.53.90.

❖ Retraite à Enney (CH)

du 5 au 10 août 2013 (mixte, 24 places)

Renseignements et inscriptions :
Domus Dei ☎ [0041] 26 / 921.11.38.

❖ Retraite au Trévoux (29)

du 19 au 24 août 2013 (mixte, 24 places)

Renseignements et inscriptions :
Abbé Castelain ☎ 06.38.79.52.73.

¹ Somme théologique, Ia Pars, qu. XVII, art. 4 ad 2um.

² Aristote, Libr. IV Ethic. Cap. V.

Esclave de Jésus et de Marie ou esclave du monde ?



L'abbé Omer Englebert, dans son ouvrage intitulé *Dix apparitions de la Vierge* (Albin Michel, 1961), raconte l'histoire du grand cycle d'apparitions mariales des XIX^e et XX^e siècles (La Salette, Lourdes, Fatima, etc.). Le chapitre le plus intéressant de ce livre est sans conteste le quatrième intitulé *Sens et portée des Apparitions*. Le paragraphe intitulé *La femme et le serpent* est particulièrement judicieux. En voici l'essentiel : « *L'Apparition n'a pas toujours le même âge, le même visage, les mêmes vêtements. C'est cependant toujours sous l'aspect d'une vraie femme qu'elle se présente, d'une femme comme celle que dépeignent et louent les saints Livres, comme celle que tout homme est heureux d'avoir eue pour mère et qu'il aspire à trouver dans son épouse. Que nous voilà loin de cette nouvelle espèce anthropologique, mélange d'actrice, de mannequin, de virago et d'androgyné, dont certaines contemporaines nous offrent le spécimen ! Telle que nous la décrivent les voyants, la femme dont l'apparition prend la forme est élégamment, mais décevantement parée, sa robe descend jusqu'aux pieds, un voile couvre sa tête ; elle n'a ni déformé ni bariolé son visage ; elle garde sa réserve et son mystère ; sa démarche, ses traits, sa voix, son sourire : tout en elle est douceur, harmonie et chaste séduction. Un peu distante et cependant modeste, inspirant l'attrait autant que le respect, elle semble la faiblesse même et pourtant subjuguée. On ne peut douter que la Vierge ne veuille donner là une leçon de pudeur aux femmes qui, se flattant d'être chrétiennes, négligent parfois de le paraître. S'y trouve-t-il également une leçon de féminité dont pourront profiter les femmes garçonnières, le jour où elles s'apercevront qu'elles ont perdu, par leur comportement, l'art dont Dieu les avait douées de régner sur le cœur de l'homme ? »*

En sens contraire, Catherine Bard, dans son livre intitulé *Histoire politique du pantalon* (Seuil, 2010), rappelle les principes du monde, ennemi de Jésus-Christ et de la Vierge Marie : « *Le pantalon féminin est une image forte de rupture avec la Tradition* » (p. 319). Il « *consacre la fin de l'ordre ancien hyper différencié* » (au profit du Gender). « *Le rapprochement des sexes s'effectue autour de ce vêtement* » (p. 352). Quant au jean, il « *est bien sûr associé à la libération sexuelle... Devenu symbole de révolte, il participe à la contre-culture occidentale* » (p. 320).

Le saint esclavage n'est pas une dévotion sans conséquences pratiques... Courage et confiance !



Lettre reçue



Suite à la diffusion du tract du *Rosaire vivant* dans l'envoi postal du bulletin, la *Confrérie Marie Reine des Cœurs* a reçu la lettre suivante : « *Par votre généreuse idée de faire participer la Confrérie Marie Reine des Cœurs à la diffusion du Rosaire vivant, j'ai reçu ce mois d'avril plus de 50 inscriptions. Deo gratias ! En ce temps de crises, se tourner vers Notre-Dame et vivre en sa compagnie est notre seul secours, notre seule espérance, ainsi unis par le rosaire dans cette belle famille mariale. Merci de célébrer une messe d'action de grâces pour toutes les intentions des membres de la Confrérie.* »

Afin que tous les membres puissent s'unir par la prière, cette messe sera célébrée le 22 août 2013 par l'aumônier de la *Confrérie*. A cette lettre était joint un texte qui montre bien que le *Rosaire vivant* de Pauline Jaricot et la *Confrérie* sont animés par le même esprit : celui de la Communion des saints, qui est l'esprit de Marie Reine des Cœurs.

Le Rosaire vivant : le rosaire des cœurs

Aux associés du *Rosaire vivant*, Pauline expliquait l'interaction des dizaines dans la récitation du rosaire : « *Pendant que l'associé qui est chargé d'honorer le mystère de l'Incarnation sollicite la vertu d'humilité pour le pécheur qui est recommandé à sa quinzaine [groupe de 15 membres], le membre auquel est échu l'Agonie du Sauveur demande pour ce même pécheur, la contrition de ses fautes, un autre l'esprit de pénitence. Chacun, en un mot, suivant le mystère dont il est chargé, sollicite pour le pécheur recommandé, les grâces qui doivent le préparer à recevoir sa purification ou l'affermissent quand il l'aura reçue... C'est ainsi que l'union des cœurs, en maintenant l'union des mystères, conserve au rosaire toute sa puissance pour obtenir la conversion des pécheurs.* »



❖ 1922 membres au 30 juin 2013.

❖ Les samedis 6 juillet et 3 août 2013, la sainte messe sera célébrée pour les membres vivants et défunts. Ces jours-là, les membres peuvent gagner une indulgence plénière (aux cond. hab.).

❖ Tout don peut faire l'objet d'un reçu fiscal (à demander au moment du don ; chèques à l'ordre de : F.S.S.P.X. Confrérie Marie Reine des Cœurs).

❖ Responsable de la publication :
Abbé Guy Castelain, F.S.S.P.X.

❖ Adresse mél : cmrc.fsspx@gmail.com

❖ Impression : RDS Atlandoc, Nantes (44)